

Contribuer à la santé et à la protection des enfants

Contexte

Les connaissances en matière de développement de l'enfant ont évolué de manière significative au cours des dernières années. Il s'agit notamment, des avancées dans le domaine du dépistage néonatal (DNN), des troubles du neuro développement, de l'efficacité des actions précoces de soutien à la parentalité ou du développement des compétences psychosociales. De nombreux dispositifs concernant la santé de l'enfant, dans une approche globale sont donc soit nouveaux, soit ont évolué de manière notable au cours de ces dernières années.

Objectifs

Objectif indicatif

Connaître et maîtriser les concepts et dispositifs en matière de promotion de la santé ainsi que de prévention de la maltraitance et de protection de ce public.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

Programme indicatif

Santé globale de l'enfant :

- Actualiser les connaissances en matière de santé périnatale et du jeune enfant : les données épidémiologiques, les déterminants environnementaux (physiques, psychologiques, sociaux), la notion d'exposome, les risques d'accidents de la vie courante, l'exposition aux écrans, etc.
- Le développement de l'enfant : la théorie de l'attachement, les troubles du neuro développement et le bien-être psychique, etc.
- Connaître les examens médicaux obligatoires entre la naissance et 18 ans. Maîtriser les outils de dépistage et de prévention (courbes de croissance, grilles de repérage des troubles du neurodéveloppement, etc.).
- Identifier les acteurs clés du champ de la santé de l'enfant, notamment les PMI et renforcer les coopérations

inter-structures. Recourir aux dispositifs ainsi qu'aux ressources disponibles sur son territoire pour améliorer les parcours de santé et de protection des enfants vulnérables.

- Communiquer de manière adaptée des informations aux parents et aux personnels encadrants concernant les bonnes pratiques de préventions, le développement et les apprentissages de l'enfant.
- Connaître et s'approprier les perspectives numériques en matière de prévention, de prise en soin et de prise en charge (carnet de santé dématérialisé, espace numérique de santé, etc.).

Prévention de la maltraitance :

- Favoriser et accueillir la parole de l'enfant, appréhender les conséquences physiques et psycho-traumatiques des violences. Acquérir une posture professionnelle protectrice.
- Repérer les maltraitances sur mineurs et connaître les conduites à tenir face aux situations à risque de violence ou de négligence.

Exercice
2026

Code de formation
AFR 5.05

Nature
AFR

Organisé par
A déterminer

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences